

Contrat d'adoption de

Informations personnelles de l'adoptant

Nom : Prénom : Date de naissance : Téléphone :

Adresse postale:

Code Postal: Ville:

Adresse e-mail : Profession :

Moi, l'adoptant déclare consentir à ce que l'Association Ron'Rhône transmette ce contrat d'adoption à la Fondation Capellino / Almo Nature, dans le cadre de la bonne mise en œuvre du projet Companion Animal For Life, dont l'Association est partenaire et uniquement dans ce cadre. Plus d'informations sur https://www.almonature.com/fr/companion-animal-for-life/

Informations sur le pensionnaire adopté

- Identification :- Nom du chat :- Test FIV :- Test FeLV:

- Sexe : - Race :

- Date de naissance : - Robe :

- Signes particuliers :

Chat femelle Primo	Identification + Stérilisation + Primo vaccin + Test FIV/FELV + Déparasitant + Vermifuge	170 €
Chat femelle Primo + Rappel	Identification + Stérilisation + Vaccins à jour + Test FIV/FELV + Déparasitant + Vermifuge	200€
Chat mâle Primo	Identification + Castration + Primo vaccin + Test FIV/FELV + Déparasitant + Vermifuge	150€
Chat mâle Primo + Rappel	Identification + Castration + Vaccins à jour + Test FIV/FELV + Déparasitant + Vermifuge	180€

(majoration de \mid 20€ pour une primo-vaccination leucose,

40€ pour une vaccination leucose à jour).

Le prochain rappel de vaccin de peu de temps avant le entre le

est à faire :

Attention, ce rappel sera à votre charge!

Pièces à joindre au contrat

- ✓ Photocopie de votre pièce d'identité
- ✓ Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Règlement

- Paylib ou Lydia: au 06, 64, 62, 32, 07,
- **Virement:**

Nous refusons le paiement par chèque!

Le restant dû devra être réglé sous 3 jours suivants la signature de ce contrat, et l'animal devra être récupéré au maximum 7 jours après la réception du virement, sans quoi ce contrat sera caduc et l'adoption annulée, sans remboursement.



Merci d'indiquer le motif « ADOPTION [NOM DE L'ANIMAL] », faute de quoi, 48h de carence dans le processus d'adoption seront mises en place afin de recouper les infos.

Exigences alimentaires

Le chat susnommé devra être nourri avec une alimentation répondant aux dernières recommandations. Soit, conformément aux taux analytiques inscrits dans les annexes 1 et 2, les aliments de supermarché étant proscrits.

l'association, lors de la visite de post-adoption, que l'alimentation ne suit pas ces recommandations, le chat cas échéant. récupéré pourra être. le par l'Association sans remboursement des frais d'adoption.

Engagement

Je soussigné(e), [Nom]

[Prénom]

certifie l'exactitude des informations renseignées sur ce contrat et m'engage à respecter la charte jointe à ce dernier. Le non-respect de ce contrat, et/ou de la charte fournie avec celui-ci entraîne sa résiliation et ainsi la restitution immédiate du chat à l'association Ron'Rhône, sans remboursement des frais d'adoption.

L'identification au nom du nouveau propriétaire sera établie après réception du certificat de stérilisation, de la visite, ainsi que les rappels de vaccins, soit aux alentours du



ATTENTION! AUCUN CHAT NE DOIT AVOIR ACCES A UN ESPACE EXTERIEUR AVANT SA STERILISATION.

Dans cette même période, l'Association et le nouveau propriétaire devront entretenir un rapport régulier pour s'assurer du bien-être de l'animal dans son nouvel habitat.

Nous vous rappelons que nous restons à votre disposition pour toutes questions concernant le chat avant et après l'adoption.

récupérer dès validation Vous pourrez de réception du paiement par l'Association. l'adoption et Organisez-vous avec la famille d'accueil pour récupérer votre nouveau compagnon.

Visite dans 2 mois pour valider l'adoption (nous prévenir si vous voulez changer son nom).

> € de frais d'adoption

d'acompte déjà versé €

de bon de stérilisation €

€

€

MONTANT RESTANT DU:

€

Imprimé en deux exemplaires, un pour chacune des parties.

Le

Signature de l'adoptant-e, (précédée de la mention « Lu et approuvé »).

Le

Signature d'un représentant de l'Association.



Charte du contrat d'adoption

L'adoptant s'engage à :

- 1. Être responsable de son animal jusqu'à son décès, sans le vendre, ni le céder à autrui. En cas exceptionnel de séparation avec l'animal, se retourner vers l'Association Ron'Rhône qui se chargera elle-même de replacer l'animal dans une famille d'accueil temporaire ou définitive.
- 2. Prendre les frais vétérinaires de l'animal à sa charge et à compter du
- 3. Donner des nouvelles du chat régulièrement (environ tous les 6 mois) à l'association, afin de s'assurer de la bonne santé de ce dernier.
- 4. Apporter à l'animal les conditions de vie adéquates :
 - Une alimentation suivant les réglementations des annexes 1 et 2
 - Un accès à des points d'eau fraîche au quotidien
 - Une vaccination annuelle conforme aux protocoles en vigueur
 - Suffisamment d'affection pour répondre aux besoins de l'animal
 - Un accès à une place où se reposer en intérieur, de préférence en hauteur.
- **5**. En cas d'habitation avec accès à l'extérieur, tenir le chat à l'intérieur du domicile, un mois minimum, soit jusqu'au , le temps qu'il trouve ses marques. ATTENTION ! AUCUN CHAT NE DOIT AVOIR ACCES A UN ESPACE EXTERIEUR AVANT SA STERILISATION.
- **6.** Informer l'Association de chaque changement de situation (adresse, téléphone, etc.) dans les plus brefs délais.
- 7. Alerter l'Association du décès du chat ou d'une quelconque fugue en relatant les circonstances.

- 8. Ne pas faire euthanasier le chat sauf en cas de maladies et/ou problèmes irréversibles engendrant la souffrance de celui-ci.
- 9. N'infliger aucune forme de maltraitance à l'animal quelle qu'elle soit, sous peine de poursuites judiciaires. Si un cas de maltraitance venait à être avéré, l'Association récupérerait le chat sans préavis, sans remboursement des frais engagés lors de l'adoption.
- 10. En cas de restitution volontaire de l'animal à l'Association pour quelle raison que ce soit, aucun remboursement des frais ne sera engagé et des frais d'abandon pourront s'appliquer.

Imprimé en deux exemplaires, un pour chacune des parties.

Le

Signature de l'adoptant-e, (précédée de la mention « Lu et approuvé »).

Le

Signature d'un représentant de l'Association.

- 1 <u>Sécurisation des ouvertures</u> : balcon, fenêtres, par des filets, grillages.
- 2. <u>Vaccin contre la Leucose</u> : Si votre chat a accès à l'extérieur, même une fois par an, il faut le faire vacciner
- **Vermifuge**: Tous les mois jusqu'aux 6 mois du chaton, puis :
 - 4x / an pour les chats d'extérieurs (à chaque changement de saison).
 - 2x / an minimum, pour les chats d'intérieurs (tous les 6 mois).

(seuls les vermifuges vendus par un vétérinaire sont considérés comme complets et suffisamment efficaces).

4. <u>Matériel</u>: Gamelles, coin couchage en intérieur (panier en hiver, fine couverture en été, cabane en carton, etc.), griffoir en carton ou en cordes, une voir deux litières par chats (c'est mieux) dans deux endroits différents, ...

La litière végétale agglomérante est conseillée : exemple de marque → *Greenwoods, Cat's Best Öko, Benek Corn*.

5. L'alimentation

<u>Effectuer une transition alimentaire</u>: mélanger les croquettes données en Famille d'Accueil à celles choisies par l'adoptant, $\frac{1}{4}$ de ration en plus par semaine (<u>exemple</u>: semaine $1 \rightarrow \frac{3}{4}$ alimentation Famille d'Accueil + $\frac{1}{4}$ nouvelle).

Alimentation exigée :

- → **Croquettes**: Conformes aux recommandations en ANNEXE 1 et 2. Ex: Nutrivet, Wolfood, Feringa, Purizon, etc.
- → Pâtée/alimentation humide: Doit faire partie du régime alimentaire du chat au min 50% par dose journalière. Bien donner des pâtées complètes!

 <u>Ex</u>: Bozita, GranataPet, Terra Faelis, Mac's, Feringa, Thrive, Leonardo, Catz Finefood, Carny, Almo nature, etc.
- → **Autres types d'alimentation** : Le BARF/RAW (voir posologie et procédé sur internet)

<u>Gamelles recommandées pour les chats d'intérieurs et/ou gloutons</u> : Regardez sur internet « Gamelles ludiques chats » : Vous trouverez un large choix de gamelles ludiques et anti-glouton occupant le chat et/ou l'obligeant à manger doucement.

Ex: **Pipolino**

6. <u>L'accueil du nouveau chat</u>: L'isoler dans une pièce avec toutes ses affaires, le temps que son anxiété réduise (cela peu prendre quelques jours). Eviter de placer côtes à côtes la nourriture, le couchage, les jouets et la litière. Une fois le chat détendu (= il sort de sa cachette en votre présence): ouvrir les portes une à une du logement afin de lui faire visiter et rencontrer ses nouveaux compagnons.

<u>ASTUCE</u>: Acheter des coussins de Valériane (plante réduisant l'anxiété et invitant au jeu). Ce produit se trouve facilement sur Zooplus pour 3-4 euros.

7. <u>Références où chercher des réponses et s'informer</u>

Groupe Facebook: « *La tribu carnivore* » (pour le BARF/RAW)

Livre : « Toxic croquettes », écrit par le Dr. Jutta ZIEGLER

YouTube : « Émission de France 5 sur les croquettes »

8. <u>Sites de vente de nourriture, litière et accessoires pour les animaux</u> : Zooplus, Bitiba, Miscota, etc.

Nos partenaires de confiance

TESTÉS ET APPROUVÉS!



Marjolaine – LES COUSSINETS EN EVENTAIL https://pensionchatisere.fr/ pensiondebeaufort@gmail.com

06. 63. 18. 24. 89 BEAUFORT (38)



🜈 @coussinetseneventail

PENSION





Elisa – LES PAPATTES LUDIQUES

https://www.les-delices-des-papattes.fr/contact@papattesludiques.fr

06, 75, 98, 60, 89

FRIANDISES ARTISANALES





Elisa Sophie CHAPPERON

https://www.osteo-santeanimale.fr/

06. 33. 40. 21. 15

OSTEOPATHIE





Yannick – LOVE CANIN https://www.lovecanin.fr/
yannick@lovecanin.fr

07, 67, 69, 05, 75

TOILETTAGE





Clémence GIBIAT - COSMOCHATS

https://cosmochats.com/cosmochats@gmail.com

06, 52, 18, 69, 43

COMPORTEMENTALISME



ANNEXE 1



Taux analytiques des croquettes chats Synthèse et recommandations selon Croquettes Comment Choisir

ATTENTION LETOUT EST SUR MATIERE BRUTE 8-10% HUMIDITÉ (=> le paquet de croquettes classique)

Chatons		
% Protéines	> à 38%	
% Lipides / Matières grasses	16 à 22%	
% Fibres / Cellulose	< à 3%	
% Cendres / matières minérales	< à 8%	
% Calcium	0,9 à 1,5%	
% Phosphore	0,8 à 1,3%	
Ratio Calcium / Phosphore	l à 1,5	
Rapport Protido Calorique	> à 85 (> à 110 si stérilisé / d'intérieur)	
Ratio W6/W3	< à 5	

Le chaton digère très bien les protéines et les lipides mais très peu l'amidon des croquettes. À 2 mois ses capacités pour digérer l'amidon grâce à son amylase pancréatique (qui a déjà en soi une activité limitée) ne sont en moyenne que de 50 à 60% fonctionnelles. Il a donc besoin d'un aliment très digeste, avec des quantités de fibres minimales, faible en glucides et riche en protéines et en matières grasses. D'ailleurs les chatons ont des besoins minimum en protéines et en minéraux plus importants que les adultes pour soutenir leur développement.

En terme de quantité d'aliments à fournir : c'est souvent un vrai casse tête car le besoin énergétique du chaton évolue au cours de sa croissance. N'hésitez pas à utiliser notre calculateur de ration de croquettes et de pâtée pour avoir une idée des quantités à donner.

Mieux vaudra nourrir votre chaton **à volonté** jusqu'à ses 5-6 mois en surveillant bien son poids pour limiter tout surpoids. Le chaton a en effet des besoins énergétiques très importants mais une assez faible capacité stomacale par rapport à ses besoins.

! Binutrition : les aliments riches en eau, c'est important !

Les chats sont par leur nature et leur origine des petits buveurs. Ils n'ont pas notre faculté ou celle des chiens à réguler leur prise d'eau en fonction de leurs besoins. Chaque jour, l'organisme du chat, nécessite environ 45 à 70 ml d'eau par kg de poids. Et avec un aliment sec comme les croquettes, ce besoin en eau est encore plus important! Mieux vaut donc ne jamais nourrir un chat exclusivement aux croquettes mais **donner une partie de son alimentation (au moins 50%) sous forme d'aliments riches en eau comme de la pâtée complète.**

! Danger : minéraux en excès !

Des apports en calcium de 0,8% et en phosphore de 0,6% sur matière sèche (ce qui nous fait moins sur matière brute = le paquet de croquettes) suffisent largement pour couvrir les besoins en minéraux de nos chats! Une fois ces apports atteints, l'excès des minéraux est excrété dans les selles et aussi dans les urines en passant par les reins. Les chats produisent déjà naturellement une urine très concentrée ce qui les prédispose aux soucis urinaires comme rénaux. Attention à toujours surveiller les apports en minéraux et notamment en phosphore : mieux vaut limiter ceux-ci!

! Quantité de protéines : à bien surveiller !

Le chat n'est en rien un petit chien. Carnivore strict, ses besoins en protéines sont bien plus importants. Il lui faut en moyenne au moins 5,2g de protéines par kg de poids par jour pour vivre et vivre bien. Moins l'aliment est riche en protéines, plus le chat devra en ingérer pour couvrir ses besoins. Un aliment insuffisamment riche en protéines peut donc être à l'origine de surpoids, de pelage terne, de perte de vitalité, de sensibilité accrue aux maladies voire même de troubles des comportement. Attention surtout aux chats d'intérieur et stérilisés : ils ont des besoins en protéines encore plus important du fait de leur faible besoin en énergie!

Ne pas supplémenter un chaton en croissance - nourri avec un aliment complet - en minéraux (calcium surtout) et en vitamine D au risque de créer des déséquilibres voire des troubles ostéo-articulaires. Les chatons de moins de 6 mois sont incapables de se protéger visàvis d'un excès de calcium; au sevrage, au moins 50 % du calcium est absorbé, quelle que soit la quantité ingérée! Une consommation excessive de calcium peut ralentir le remodèlement du squelette et conduire au développement d'une ostéochondrose.

Par contre il est souvent bénéfique de **complémenter le chaton en oméga 3** sous la forme d'huile de poisson de qualité (1/2 cuillère pour 5kg de poids) pour soutenir notamment son développement cognitif. Compléter votre chat en **levure de bière** : c'est top aussi pour sa santé.

ANNEXE 2

Chats âgés (> à 8 ans)

Chats addites / 11 11 1		
% Protéines	> à 35%	
% Lipides / Matières grasses	12 à 18%	
% Fibres / Cellulose	< à 4%	
% Cendres / matières minérales	< à 8%	
% Calcium	0,7 à 1,5%	
% Phosphore	0,5 à 1,3%	
Ratio Calcium / Phosphore	I à 1,5%	
Rapport Protido Calorique	> à 80 (> à 100 si stérilisé / d'intérieur)	
Ratio W6/W3	< à 8	

Attention au surpoids : En France plus d'un chat sur deux et quasiment la totalité des chats		
stérilisés sont confrontés à un problème de surpoids voire d'obésité. Car il en faut peu pour que ça		
soit déjà de trop : un Européen de 5kg au lieu de 4kg peut être considéré comme obèse.		
Avoir trop de gras n'est pas juste un souci esthétique pour l'animal, c'est aussi et avant tout un		
souci de qualité de vie et de santé. Vivacité et endurance physique réduites, difficultés respiratoires,		
troubles articulaires, problèmes digestifs, sensibilité accrue aux infections et aux risques de diabète,		
de pancréatite, de lipidose hépatique, de maladie cardio-vasculaires, et de l'appareil urinaire voire de		
cancers sont le fardeau quotidien que l'animal doit porter en plus de ses kilos en trop. Son		
espérance de vie est ainsi en moyenne réduite d'au moins 2 ans. Si vous ne pouvez		
pas ou difficilement sentir les côtes de votre chat sans les voir ou que votre animal a du ventre (le		
panicule adipeux) : c'est qu'il est soit juste un peu trop gros soit carrément obèse. Attention !		

Pour prévenir et limiter le surpoids : il convient de donner une alimentation avant tout faible en glucides, à teneur modérée en matières grasses, peu appétente si disposée à volonté, riche en protéines, dont les quantités sont adaptées au besoin journalier de l'animal tout en couvrant ses besoins en vitamines, minéraux et oligo-éléments. N'hésitez pas à utiliser notre calculateur de ration de croquettes et de pâtée et à bien contrôler les quantités données pour anticiper toute prise trop importante de poids. Les croquettes sont des aliments très condensés : le chat aura souvent tendance à en manger plutôt bien trop que pas assez.

% Protéines	> à 38%
% Lipides / Matières grasses	15% à 20%
% Fibres / Cellulose	3 à 6%
% Cendres / matières minérales	< à 7%
% Calcium	0,7 à 1,5%
% Phosphore	0,5 à 1%
Ratio Calcium / Phosphore	1,2 à 2
Rapport Protido Calorique	> à 85 (> à 110 si stérilisé / d'intérieur)
Ratio W6/W3	< à 5

Un chat peut être considéré comme « sénior » à partir de 8-9 ans. Être sénior signifie que l'organisme devient au fur et à mesure de moins en moins performant. Du système digestif, immunitaire en passant par les articulations et les sens comme l'olfaction ou la vue : les changements liés à l'âge doivent être pris en compte pour optimiser l'alimentation de l'animal et promouvoir sa longévité et sa qualité de vie. N'hésitez pas à le complémenter en chondroprotecteurs pour prendre soin de ses articulations. Les signes d'arthrose ou de douleurs musculaires passent souvent inaperçus. Ne pas hésiter non plus à faire régulièrement des check-up sur l'état de santé de votre chat et notamment du fonctionnement de son pancréas, de ses reins, de son foie, voire de sa thyroïde.

N'hésitez pas à supplémenter la ration de votre chat en anti-oxydant pour lutter contre le stress oxydatif via l'ajout de vitamines E (huile de germe de blé), apporter une huile de poisson de qualité (1/2 petite cuillère pour 5kg de poids) pour baisser le ratio W6/W3, à contrôler son poids pour éviter toute perte de poids, à augmenter légèrement l'apport en fibres pour promouvoir l'hygiène et le fonctionnement de ses intestins et de son côlon (psyllium blond réhydraté ou son d'avoine), à éviter les excès en minéraux surtout en phosphore et en sodium, à promouvoir un aliment riche en protéines de qualité, digeste et si possible riche en eau et surtout à vous assurer que votre chat mange et garde son appétit afin de lui permettre d'être nourri au mieux par rapport à ses besoins.

Mémo pour calculer quelques taux (N'hésitez pas à utiliser notre calculateur de ration dans les fichiers du groupe : il indiquera automatiquement toutes ces informations)

Rapport protido calorique = (Le % de protéines de l'aliment divisé par la densité énergétique de l'aliment (en Kcal/100g)) X 1000

Ratio W6/W3 = (Le % d'oméga 6 de l'aliment **divisé par** Le % d'oméga 3 de l'aliment) —> Si ces taux ne sont pas indiqués, n'hésitez pas à les demander au fabricant